Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 39 (1931)
Heft: 4

Artikel: Commission des Monuments historiques
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-30377

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMISSION
DES MONUMENTS HISTORIQUES

La Commission des Monuments historiques s'est réunie le 24 juin, à Lausanne, dans la salle des Commissions du Département de l'Instruction publique, sous la présidence de M. Maurice Paschoud, conseiller d'Etat.

M. Naef, archéologue cantonal a, comme de coutume, communiqué un rapport sur les travaux effectués pendant l'année écoulée et ceux qui sont en cours ou projetés. Voici quelques renseignements, d'après ce rapport et la discussion qui a suivi.

On sait que les travaux de restauration de *l'église de St-François,* à Lausanne, ont été suffisamment avancés pour que l'édifice ait pu être utilisé de nouveau pour la célébration du culte public dès la fête de Noël 1930. Les travaux ont pu continuer dès lors dans les locaux accessoires ou pour assurer la consolidation des voûtes de la nef ; l'intérieur du temple est déjà vivement admiré par tous ceux qui vont le visiter.

La *cathédrale* de Lausanne n'a pas été l'objet de travaux spéciaux importants au cours des dernières années. En revanche, la question des vitraux s'est posée au cours du dernier exercice. Un certain nombre de fenêtres ont déjà leur vitrail. D'autres vont suivre. L'aspect de l'intérieur de l'édifice est modifié d'une manière très heureuse. Il s'améliorera encore et notre sanctuaire national ne tardera pas à prendre son caractère définitif, à la grande satisfaction de tous les patriotes. La souscription publique en fa-

veur des vitraux a montré, du reste, combien on s'intéresse à la cathédrale dans toutes les parties du canton.

La grande tour du beffroi donne, en revanche, quelques soucis à l'architecte de l'Etat. Lorsque cette partie de la cathédrale fut restaurée en 1901 et 1902, la commission technique fit employer pour certaines parties de la construction, des matériaux qui, en réalité, n'avaient pas les qualités désirables. Il en résulte que, au printemps spécialement, certaines moulures et sculptures s'effritent. La situation a déjà été examinée très exactement, et des mesures vont être prises pour remédier à cette situation qui ne présente du reste aucun danger pour la solidité de la tour.

Les travaux de restauration du *Château de Chillon* suivent leur cours. Le public est renseigné à leur sujet par le *Bulletin* annuel de l'Association et par les journaux.

L'*Abbatiale* de Payerne attire aussi et toujours davantage l'attention du public qui espère voir bientôt ce sanctuaire rendu à sa beauté primitive, au même titre que les églises de Romainmôtier et de Grandson. M. Bosset, architecte à Payerne, chargé des travaux, continue aussi activement que les moyens le permettent, l'exploration archéologique de l'édifice. On s'est plus spécialement occupé du chœur au cours de l'année écoulée et l'on y a découvert, dans les murs nord et sud deux niches d'un grand intérêt soit pour elles-mêmes, soit pour les peintures murales ou les tombeaux dont on y a constaté l'existence.

La commune de Payerne a restauré en outre en grande partie le vénérable bâtiment du *Tribunal,* soit à l'extérieur soit, surtout, à l'intérieur. Au rez-de-chaussée entre autres, une salle paroissiale d'un très grand intérêt artistique a pu être aménagée. Cet édifice sera sans doute, plus tard, classé au nombre des Monuments historiques.

La même commune de Payerne fait encore un gros effort

maintenant, avec l'appui de l'Etat et de la Confédération, pour restaurer son *temple paroissial.* Cet édifice date du XVIme siècle ; une restauration du XVIIme fit disparaître des murs une décoration intéressante. On l'a remise à jour au courant des travaux qui se poursuivent.

On connaît la vénérable *tour de Bertholo,* à proximité de la gare de Lutry et propriété de la commune de Payerne. A la suite d'un rapport alarmant au sujet de la décrépitude de cette tour, due surtout, disait-on, au lierre qui la tapisse complètement. M. Bosset, architecte, a fait une inspection détaillée de ce monument. Il est arrivé à la conclusion qu'il n'y avait aucun danger. Un plant de lierre extrêmement ancien et considérable tapisse en effet la tour de ses nombreuses ramifications. Etant donnée la nature excellente des matériaux dont les constructeurs se servirent, le lierre tend plutôt à protéger le monument. Il y a donc lieu, éventuellement, d'élaguer cette végétation qui, dans le cas particulier, n'est pas parasitaire, mais non de la détruire.

A *Avenches,* les travaux de la *Porte de l'Est* continuent avec le secours de la Confédération. Ils sont très avancés et l'on espère voir bientôt l'aboutissement de ce grand travail qui donnera une idée précise de ce que fut ce magnifique ouvrage romain.

L'exploration systématique du *mur d'enceinte* de la cité romaine arrivera aussi bientôt à son terme. On s'occupe de la section de ce mur qui, du village de Donatyre, est orienté du côté de la Porte de l'Est où se terminera l'essentiel de ce travail.

L'*église de Villette* est en plein travail de restauration. Le chœur est terminé depuis assez longtemps ; la nef le sera bientôt, à la grande satisfaction des habitants de la paroisse. L'église de Villette sera une des plus intéressantes des bords du Léman, et la *Revue historique vaudoise* es-

père pouvoir publier prochainement un travail intéressant à son sujet.

L'église de Commugny va être restaurée à son tour. Elle est une des plus anciennes du pays, et son exploration qui est en cours, réserve évidemment des découvertes et des constatations du plus grand intérêt. Une villa romaine a été reconnue et explorée en partie il y a un certain nombre d'années à proximité. Les murs romains sont nombreux dans cette partie du territoire. Il est possible que l'église repose en partie sur des fondations romaines et l'on croit savoir que plusieurs sanctuaires religieux ont été bâtis successivement sur cet emplacement.

Au *château de Nyon*, des travaux de restauration ont été effectués au rez-de-chaussée pour l'aménagement futur du Musée. Les superbes plafonds du moyen âge qui étaient cachés par d'autres depuis plusieurs siècles, ont été découverts et remis à jour. Une grande salle a été dégagée, et le Musée aura ainsi à sa disposition des locaux que plusieurs autres pourront lui envier.

Différents objets ou constructions ont été classés au nombre des Monuments historiques par le Conseil d'Etat dans sa séance du 28 décembre 1930. En voici la liste :

1. *Orbe.* Mosaïques romaines de Boscéaz, découvertes en 1925. Propriété de la commune.

2. *Yverdon.* Pierres romaines actuellement déposées dans la cour du château. Propriété de la commune.

3. *Yverdon.* Façade d'une maison du XVIme siècle (rue du Pré N° 9), propriété de Mme Favez.

4. *Chevroux.* Eglise en totalité, époques diverses. Propriété de la commune.

5. *Lausanne.* Clocher du temple de St-François (début du XVme siècle), propriété de la commune. Le temple lui-même a été classé en 1900.

6. *Lausanne*. Le temple de Montherond ; façade principale, datée de 1778 ; salle souterraine du XIIme-XIIIme siècle, remaniée au XVme siècle.

7. *Vufflens-la-Ville*. Grande dalle avec armoiries sculptées, propriété de M. Julien Duperrut.

Une cloche de l'église de Perroy, datée de 1525, a dû, en revanche, être déclassée. Des fentes dangereuses nécessitaient en effet sa refonte.

Après une longue séance, la Commission des Monuments historiques visita la cathédrale sous la direction de M. Eug. Bron, architecte de l'Etat, et, plus tard, l'église de St-François où elle fut accueillie et pilotée par M. Melley, architecte.

VAUDOIS ET GALATES

L'histoire et la philologie sont jumelles. Leurs domaines s'entrecroisent souvent. Il ne paraîtra donc guère déplacé de traiter ici d'une hypothèse sur l'origine du nom de Vaud.

Jaccard résume dans sa *Toponymie,* p. 491.92, les opinions émises à ce sujet. L'on a fait dériver Vaud de Wal, terme par lequel les Germains désignaient les Gaulois ; de l'allemand Wald ; de vaux au sens de vallées ; enfin du patrice Waldelene d'Orbe.

Or, pour des raisons que nous ne pouvons énumérer ici, aucune de ces solutions ne tient debout. L'une des difficultés, non la moindre, consiste à expliquer le type germanique Waadt conjointement au terme roman.

Nous savons aujourd'hui qu'il y a lieu de voir dans les noms de bon nombre de nos rivières, montagnes ou localités, des composés celtiques formés soit de deux substantifs